



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection pédagogique du second degré

**Inspection d'Académie**  
**Inspecteurs Pédagogiques Régionaux**  
Sigle : IA-IPR

Affaire suivie par :  
Coralie CERVEAUX  
Fanny HERVE  
Thierry FLEURANCEAU  
Sandrine MARGUET

Tél : 05 36 25 72 14/15/16  
Tél : 05 36 25 71 89/88  
Mél : secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703  
31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 9 septembre 2021

Les IA-IPR d'Economie et Gestion

à

Les enseignants d'économie gestion et d'hôtellerie  
restauration

**Objet :** Lettre de rentrée Economie-Gestion & Hôtellerie restauration 2021

Chère et chers collègues,

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux collègues qui rejoignent l'académie de Toulouse, notamment les professeurs stagiaires et les enseignants contractuels qui débutent une nouvelle carrière professionnelle.

Face aux événements majeurs qui ont marqué l'année 2020/2021, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des enseignants pour leur investissement, leur résilience et la mobilisation dont ils ont fait preuve.

### **Encart commun des lettres de rentrée du collège des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux de l'académie de Toulouse**

Année scolaire 2021 - 2022

Le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse vous souhaite une bonne rentrée scolaire et vous adresse cette lettre pour porter à votre attention ses principaux axes de travail de l'année scolaire à venir. Comme pour la rentrée précédente, il s'agit en premier lieu de considérer les conditions d'enseignement particulières de l'année passée, notamment dans de nombreux lycées. Il convient plus que jamais de tenir compte d'une hétérogénéité probable des acquis des élèves, peut-être plus importante qu'en temps ordinaire et d'accorder de l'attention aux évaluations de début septembre, quels que soient les niveaux d'enseignement.

Les axes de travail académique intègrent d'abord, de façon plus globale, une réflexion sur l'évaluation. Ils donnent ensuite, dans la continuité des années précédentes, une place prioritaire à l'apprentissage de l'oral et à la valorisation des pratiques pédagogiques qui en découlent, ainsi qu'au déploiement de « Devoirs faits » et aux liaisons inter-cycles.

#### **1. Un nouveau cadre pour l'évaluation et le contrôle continu au LGT, dans la perspective du baccalauréat 2022**

Le contrôle continu, qui représentera dès la session 2022 40 % de la note du baccalauréat, devient certificatif, ce qui implique la nécessité d'une concertation et d'une harmonisation pour construire une culture commune de l'évaluation, de la seconde à la terminale. Des textes nationaux<sup>[1]</sup> et un guide pédagogique rédigé par l'Inspection

générale (parution prochaine), fixent le cadre et les modalités du travail à conduire. Une réflexion en établissement, qui engage l'ensemble de l'équipe pédagogique, doit aboutir à l'élaboration d'un **projet d'évaluation**.

Le collège des IA-IPR sera attentif à accompagner les équipes dans le cadre de la rédaction de ce projet et de la mise en œuvre de pratiques d'évaluation qui garantissent à tous les élèves une équité de traitement, dans le respect de la marge de liberté pédagogique propre à chaque discipline.

## 2. Au collège, la poursuite de « Devoirs faits » et l'action en faveur de la continuité école-collège

Le dispositif « Devoirs faits » est maintenant bien en place dans les établissements de l'académie. Les IA-IPR se mobilisent pour vous aider à approfondir la réflexion pédagogique à la fois sur la nature et le sens des devoirs ainsi que sur l'articulation entre le travail en classe et hors de la classe. La place du numérique dans le dispositif pourra par ailleurs être développée, sachant qu'un certain nombre de collèges expérimentent dès cette année « e-Devoirs faits ».

Dans le cadre de la continuité école-collège, une attention particulière sera portée à l'exploitation des résultats des évaluations menées en début de classe de 6<sup>e</sup>. En prolongement, les plans français et mathématiques se poursuivent ; ils doivent contribuer à l'acquisition par les élèves des compétences fondamentales (lire, dire, écrire, compter) qui concernent l'ensemble des disciplines.

## 3. Au collège et au lycée, la poursuite des actions entreprises pour valoriser l'oral en classe

Un travail de formation et d'accompagnement important a été mené, en 2020-2021, en lycée : vademecum, parcours M@gistère, webinaires, réunions d'équipes, formations sur les techniques oratoires... Un document du collège des IA-IPR regroupe l'ensemble de ces ressources<sup>[2]</sup>.

Ce travail doit être poursuivi à tous les niveaux d'enseignement, y compris en collège, par les professeurs de toutes les disciplines et par les équipes de vie scolaire<sup>[3]</sup>.

---

[1] Décret, arrêté et note de service des 27 et 28 juillet 2021.

[2] <https://view.genial.ly/5f81737f4977856eccca1f04/interactive-content-le-grand-oral>

[3] [https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/EMC-CPE-THEMATIQUES-GENERALES-DEF%20%281%29\\_0.pdf](https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/EMC-CPE-THEMATIQUES-GENERALES-DEF%20%281%29_0.pdf)

## 1. Les séries STMG et STHR : [modalités d'évaluation du baccalauréat à compter de 2022](#)

- Définition et mise en œuvre du projet d'évaluation

Cette rentrée scolaire qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'évaluation du contrôle continu pour le baccalauréat est l'occasion pour les équipes pédagogiques de se saisir globalement des enjeux liés à l'évaluation. Cette réflexion, encadrée notamment par un guide de l'IGESR à paraître, fera l'objet d'un accompagnement au niveau des bassins, des établissements et des équipes disciplinaires.

Dans ce contexte, la priorité absolue est de consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée.

- Renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux :

La réforme des séries STMG et STHR permet dans l'ensemble des disciplines enseignées une articulation plus forte aux programmes universitaires devant favoriser une meilleure réussite des élèves dans le supérieur. Ainsi, la maîtrise des fondamentaux constitue un impératif à la réussite des élèves et à leur poursuite d'études. La maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral, est un incontournable dont chacun doit se saisir. De même,

l'appréhension des sciences de gestion ne peut se concevoir sans une maîtrise des bases mathématiques. Les liens entre enseignements généraux et technologiques sont donc accrus et nécessitent d'accentuer les approches conjointes et interdisciplinaires.

- Mieux préparer les élèves à l'enseignement supérieur et à la poursuite d'études

Cet objectif s'inscrit pleinement dans la valorisation de la voie technologique conduisant notamment à accentuer la poursuite d'études vers les IUT récemment réformés avec la mise en place des [Bachelors Universitaires de Technologie](#) (BUT). Dans ce cadre, développer les compétences orales des élèves et mieux les accompagner dans leur [projet d'orientation](#) (projet technologique, Grand Oral, etc.) constituent des priorités.

- Consolider la maîtrise des langues

L'Enseignement Technologique en Langue Vivante (ETLV), en co-enseignement, poursuit sa mise en œuvre dans les séries STMG et STHR. Il favorise le développement de pratiques professionnelles enrichissantes (co-enseignement) et une ouverture interculturelle pour nos élèves. Vous trouverez des ressources publiées au niveau académique sur notre [site](#) disciplinaire, celui des [langues vivantes](#) et au national sur le site [EDUSCOL](#).

- Développer et certifier les compétences numériques des élèves : contribuer au certificat de maîtrise des compétences numériques.

[Le dispositif Pix](#) sera généralisé dans les collèges et lycées, avec une première campagne de positionnement pour tous les élèves, l'introduction d'une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et de terminale, ainsi que les étudiants en seconde année de BTS et un accompagnement pédagogique pour les enseignants au travers de la plateforme Pix Orga.

Dans ce contexte d'usage accru du numérique et de nécessité de former les élèves aux compétences orales, nous attirons votre attention sur les [TraAM](#) (travaux académiques mutualisés) dont le thème cette année est "S'engager en économie-gestion grâce au numérique". Nous avons le plaisir de vous annoncer que la candidature de notre académie a été retenue, vous pourrez suivre nos travaux sur notre [site](#).

- Grand Oral :

Dans la continuité des formations organisées en 2020/2021 sur le Grand Oral, vous pourrez vous appuyer sur :

- Une formation conçue sous le format Magistère vous familiarisera avec les attendus de l'évaluation du Grand oral : une approche de l'esprit de cette épreuve, la clarification du rôle des examinateurs, les phases d'entretien, l'évaluation.  
<https://magistere.education.fr/ac-toulouse/course/view.php?id=10451>
- Le guide national pour le jury de l'épreuve :  
<https://eduscol.education.fr/document/7136/download>

## **2. Ouverture et rénovation en voie technologique tertiaire**

2 BTS rénovés à la rentrée 2021 :

- BTS Commerce International,
- Le BTS TC devient le BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques (CCST).

Le BTS MOS (Management Opérationnel de la Sécurité) présente sa première session en 2022.

Des formations académiques et un accompagnement des équipes seront réalisés tout au long de l'année par les formateurs académiques et les IA-IPR.

Ouverture de la Mention Complémentaire SNO (Services Numériques aux Organisations) à destination des élèves des voies professionnelles et technologiques au [lycée Raymond Naves \(Toulouse\)](#) et au [lycée Claude Nougaro \(Caussade,82\)](#).

Création d'une section de 1<sup>ère</sup> STMG au lycée Martin Malvy de Cazères (31) : <https://martin-malvy.mon-ent-occitanie.fr/>

### 3. Animation disciplinaire

Le pilotage académique prend appui sur des événements qui créent de l'émulation et favorisent l'engagement des élèves dans leur formation.

#### “Ouvre ta boîte !” :

Après une première édition en 2019 qui a mobilisé près de 300 élèves de première STMG sur l'ensemble de l'académie, le concours de création d'entreprise «[ouvre ta boîte](#) ! » est reconduit cette année. Ce concours permet aux professeurs de faire travailler leurs élèves en mode projet tout au long de l'année autour de la création du business model d'une entreprise virtuelle. Il constitue une trame pour l'appropriation du programme de sciences de gestion et numérique, d'une partie des programmes de management et de droit.

#### Challenge STMG :

Le [challenge STMG](#) qui réunit depuis près de 10 ans les élèves de terminale autour d'une problématique de gestion sera repensé cette année pour s'inscrire dans le cadre de la préparation au Grand Oral.

**Prix de l'excellence économique** (organisé par la Banque de France et l'inspection générale): l'académie de Toulouse a pu présenter l'an dernier 2 classes de STMG au concours et un candidat au concours national. L'utilité de ce concours est indéniable, fondé sur le programme de 1ère STMG et le début du programme de terminale (thème 6), il permet d'engager efficacement les élèves dans un processus de révision, de remise à niveau, mais également de les projeter dans une poursuite d'études. Nous vous encourageons à faire acte de candidature et à consulter sur notre [site disciplinaire](#) le règlement du concours. Inscrivez-vous avant le 15/10/2021 en nous contactant par mail.

### 4. Remerciements

Nous sommes reconnaissants à l'ensemble des professeurs qui assurent, à nos côtés, une mission académique, de coordination d'épreuves d'examens, de formation, de soutien au pilotage de dossiers spécifiques (numérique, organisation d'événements, etc.), de tutorat.

Les IA-IPR d'économie et gestion de l'académie de Toulouse :

- Coralie Cerveaux
- Thierry Fleuranceau
- Fanny Hervé
- Sandrine Marguet



Pour nous contacter : vous pouvez écrire directement à [secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr](mailto:secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr) ou utiliser notre [formulaire de contact](#) via le site disciplinaire.

## ANNEXE : RESSOURCES

➔ Les ressources disciplinaires académiques :

notre [site académique économie-gestion \(voie technologique et supérieur\)](https://disciplines.ac-toulouse.fr/economie-gestion/) : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/economie-gestion/>

notre fil Twitter Economie-Gestion de l'académie de Toulouse : [@acTlseEG](https://twitter.com/acTlseEG)

➔ Les ressources disciplinaires nationales (images cliquables):

Ressources pour communication , mercatique, transport et logistique	Ressources pour enseigner le numérique	Centre de ressources pour communication, management, économie-droit	Centre de ressources Comptabilité et finance	Ressources pour la série Hôtellerie -Restauration	Ressources pour l'économie gestion
					

➔ [Education économique et financière](#) : l'EDUCFI porte sur l'apprentissage des outils bancaires et d'assurance (comptes et moyens de paiement, crédit, épargne, assurance) ainsi que sur la meilleure compréhension des notions économiques. La Banque de France peut animer des ateliers auprès d'élèves : par exemple, la Banque propose des interventions auprès de lycéens sur les instruments de politique monétaire et les missions d'une banque centrale.

La Banque a également développé des outils de sensibilisation ludiques, notamment [un jeu](#) et un [cahier d'éducation financière](#), disponibles gratuitement sur le portail « [Mes questions d'argent](#) ».

➔ [Brief.eco](#) : initiative soutenue par la Banque de France, l'INSEE et le magazine Phosphore qui vise à mieux faire comprendre le fonctionnement de l'économie à un large public. Les ressources diffusées prennent en particulier la forme d'une lettre hebdomadaire sur l'économie, comprenant des actualités économiques et une mise en perspective avec les grands courants de pensée.

➔ [Econofides](#) : un e-book en Première STMG et seconde avec une trame narrative faisant le lien entre tous les concepts du programme scolaire, des diagrammes interactifs pour l'enseignement des notions, des exercices (QCM, appariement, champs libre) corrigés, des réflexions guidées sur les exemples donnés, des rencontres vidéos avec les économistes et leurs travaux, un glossaire interactif.

→ Suivi des formations :

	Thierry Fleuranceau	Coralie Cerveaux	Sandrine Marguet	Fanny Hervé
<b>STMG</b>	<b>Pilotage académique</b>			
<b>STHR</b>			<b>X</b>	
	<b>BTS Services informatiques aux organisations</b>	<b>BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client</b>	<b>BTS Support à l'action managériale</b>	<b>BTS Gestion de la PME</b>
	<b>BTS Comptabilité gestion</b>	<b>BTS Management Commercial Opérationnel</b>	<b>BTS Tourisme</b>	<b>BTS Communication (interacadémique)</b>
	<b>BTS Management Opérationnel de la Sécurité</b>	<i>BTS Professions immobilières</i>	<i>BTS Banque</i>	<b>BTS Commerce international</b>
	<b>BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques</b>		<i>BTS Assurance</i>	<i>BTS Notariat</i>
	<i>BTS GTLA</i>		<i>BTS Management en hôtellerie restauration</i>	
			<i>Suivi DCG/ DSCG</i>	

**BTS pilotés par l'académie de Toulouse pour les examens**

*BTS non pilotés par l'académie de Toulouse pour les examens*

→ Ressource académique sur la vaccination et la Covid\_19

Vous trouverez également ci-dessous une ressource académique sur la vaccination et la Covid\_19, à destination de l'ensemble de la communauté éducative. Elle regroupe de nombreux liens institutionnels, médiatiques et pédagogiques, tous sélectionnés pour leur fiabilité, dans l'objectif de nourrir une réflexion des équipes sur la responsabilité individuelle et collective et sur la distinction entre opinion, croyance et fait scientifique dans ce domaine de la santé publique. Elle peut vous donner quelques pistes de réflexion sur certaines parties de nos programmes (intervention de l'Etat, mise sur le marché de produits réglementés...)

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/vaccin-et-vaccination-covid>